

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 48 – Décembre 2009

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2009-4998

Avis de l'AFSSA du 26 mars 2009 relatif à l'interprétation des résultats d'analyses en dioxines, PCB et mercure des poissons pêchés dans les cours d'eau des départements du Nord et du Pas-de-Calais dans le cadre du plan national d'actions sur les PCB

Avis 2009



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2008sa0336.pdf>

● **Résumé**

Pour le mercure, les résultats obtenus montrent que quels que soient l'espèce ou les cours d'eaux considérés, les seuils réglementaires ne sont pas dépassés. Toutefois, pour les secteurs de la Sambre, de l'Escaut, de la Liane et du Canal de Marck, il serait pertinent de réaliser des analyses de mercure dans les poissons, car aucune donnée n'est disponible pour ces secteurs.

Pour les dioxines et PCB type dioxine, l'AFSSA considère que les poissons pêchés sur les canaux de la Deule et de Roubaix sont non-conformes aux limites réglementaires.

Des plans d'échantillonnage complémentaires doivent être réalisés sur la Sambre, l'Escaut, la Liane et le canal de Marck (secteurs pour lesquels un seul point de prélèvement avait été collecté), sur les espèces fortement accumulatrices dans les secteurs de la Scarpe, la Lys, l'Aa et autres canaux ainsi que la Canche et la Ternoise et sur les espèces faiblement accumulatrices dans le secteur de la Canche, la Ternoise, la Lys et la Clarence.